

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVII

Québec, 8 octobre 1904

No 8

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

—○—

Calendrier, 113. — Les Quarante-Heures de la semaine, 113. — Les promesses faites par Marie, 114. — Notre Directeur, 115. — Chronique diocésaine, 115. — Monument Laval, 116. — Pour la liberté, 116. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 117.

Calendrier

—○—

9	DIM.	b	XX après Pent. et 2 oct. Maternité de la Sainte Vierge , <i>dbl. maj.</i> Solennité de saint Michel , <i>Kyr.</i> 2 cl. II Vêp. de saint Michel, mém. de saint François de Borgia, de la Maternité de la sainte Vierge (II Vêp.), du dim. et de S. Denis et de ses SS. Comp., mart., S. François de Borgia, confesseur. (II Vêp.).
10	Lundi	†b	
11	Mardi	†vr	} De la férie.
12	Mercredi	†vr	
13	Jeudi	†b	S. Edouard III, le confesseur, roi d'Angleterre.
14	Vendredi	r	S. Calixte, pape et martyr.
15	Samedi	b	Ste Thérèse, vierge.

Les Quarante-Heures de la semaine

—○—

9 octobre, Saint-Marc. — 10, Saint-Raymond. — 11, Saint-Bruno. — 12, Saint-Calixte. — 13, Saint-François de Beauce. — 14, Saint-Flavien.

Les promesses faites par Marie

EN FAVEUR DE LA DÉVOTION AU SAINT ROSAIRE



Voici les promesses faites par Marie elle-même à saint Dominique :

1 Quiconque sera fidèle à me servir par la récitation de mon rosaire recevra quelque grâce signalée ;

2 Je promets ma protection la plus spéciale et de très grandes grâces à tous ceux qui réciteront dévotement mon rosaire ;

3 Le rosaire sera une armure très puissante contre l'enfer ; il détruira les vices, dissipera le péché, abattra les hérésies ;

4 Il fera reflourir les vertus et les bonnes œuvres ; il fera obtenir aux âmes les plus abondantes miséricordes de Dieu ; il retirera les cœurs des hommes de l'amour du monde et de ses vanités, et les élèvera au désir des choses éternelles. Oh ! que d'âmes se sanctifieront par ce moyen ;

5 L'âme qui se recommande à moi par la récitation du rosaire ne périra pas ;

6 Quiconque récitera dévotement le saint rosaire en s'appliquant à la considération de ses mystères sacrés ne sera pas opprimé par le malheur ; Dieu ne le châtiara pas dans sa justice ; il ne périra pas de mort imprévue, mais il se convertira s'il est pécheur ; s'il est juste, il se maintiendra dans la grâce de Dieu et deviendra digne de la vie éternelle ;

7 Quiconque aura une vraie dévotion pour mon rosaire ne mourra pas sans les sacrements de l'Eglise ;

8 Je veux que ceux qui sont fidèles à réciter mon rosaire aient, durant leur vie et à la mort, la lumière de Dieu et la plénitude de ses grâces ; je veux que, pendant leur vie et au moment de leur mort, ils soient admis à participer aux mérites des saints dans le paradis ;

9 Dans la journée, je délivrerai du purgatoire les âmes dévotes à mon rosaire ;

10 Les véritables enfants de mon rosaire jouiront d'une grande gloire dans le ciel ;

11 Vous obtiendrez tout ce que vous me demanderez par la récitation de mon saint rosaire ;

12 Tous ceux qui propageront mon saint rosaire seront secourus par moi dans toutes leurs nécessités ;

13 J'ai obtenu de mon divin Fils que tous les confrères du rosaire pourront avoir pour les aider la cour céleste tout entière, pendant leur vie et à l'heure de leur mort ;

14 Ceux qui récitent mon rosaire sont tous particulièrement mes fils et les frères de mon Fils unique, Jésus-Christ ;

15 La dévotion à mon rosaire est un grand signe de prédestination.

Notre Directeur

Nous lisons dans la *Salt Lake Tribune* du 28 septembre dernier, la notice suivante au sujet du directeur de la *Semaine religieuse* de Québec.

L'abbé Huard, accompagné du Révérend F.-X. Burque, de Québec, Canada, est descendu hier à l'hôtel Kenyon. L'abbé Huard fait un grand voyage aux Etats-Unis, et s'est arrêté ici en route pour l'Est. Il a passé l'après-midi à se faire voiturer à travers la ville, et il se dit vivement impressionné par la beauté de Salt Lake.

« Votre ville, a-t-il dit, est fort différente de la mienne. Nos rues ont été tracées il y a des siècles, et elles sont joliment étroites et tortueuses, tandis que les vôtres sont larges, bien pavées et entretenues. Naturellement, nous regardons Québec comme la ville-reine de l'hémisphère occidental, mais je dois féliciter les citoyens de Salt Lake de leur ville magnifique. »

On sait que le catholicisme a pénétré depuis assez longtemps dans cette ville, qui a été le berceau et est encore le foyer du mormonisme. Il y a maintenant un évêque catholique, un collège, un couvent et une superbe cathédrale en voie de construction.

Un des chemins de fer qui conduisent à la ville traverse le lac Salé (Salt Lake) sur un viaduc qui a vingt milles de longueur.

Chronique diocésaine

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec ont été nommés :

M. l'abbé Amédée Boutin, vicaire à Saint-Ambroise, M. l'abbé Louis Carrier, missionnaire au Lac Edouard.

— Cinq religieuses Ursulines, du monastère d'Auch, en France, qui vient d'être fermé par ordre du gouvernement, sont arrivées à Québec, au monastère des Ursulines de cette ville, où elles feront désormais partie de la communauté. Déjà, depuis quelque temps, prévoyant la sentence de bannissement dont elles devaient être victimes, elles avaient demandé et obtenu à l'avance la généreuse et fraternelle hospitalité du vieux monastère de Québec. Elles y ont retrouvé avec bonheur, outre l'essentiel de la vie religieuse et le doux parler de la vieille France, les notes caractéristiques de la famille d'Angèle de Mérici : occupations, costume, observances, clôture et même la double grille du parloir.

Le bateau qui les a transportées du Havre à New-York contenait aussi un groupe d'Ursulines destinées à la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'un bon nombre de Sœurs d'autres congrégations, coupables comme elles d'aimer Dieu et la patrie, et chassées pour cette raison du sol natal, témoin de leur dévouement.

Monument Laval

Mgr Têtu recevra avec reconnaissance les souscriptions des membres de la Caisse Eclésiastique qui n'ont pas encore payé. Il sera également très heureux de pouvoir remercier les autres membres du clergé qui n'appartiennent pas à la Caisse, mais qui font partie de la grande famille ecclésiastique dont le Vénérable Mgr de Laval a été le Père.

Pour la liberté

Mme la baronne René Reille, poursuivant son admirable campagne, donnait naguère, à Mazamet, une conférence sur la Liberté d'Enseignement à laquelle les mères de famille étaient spécialement conviées. Elles s'y sont rendues au nombre de 3,000.

Voici un passage du discours vibrant prononcé par Mme la baronne René Reille :

« La grande et chère malade c'est la France ; les filles aînées, trop longtemps trompées par les charlatans au pouvoir, ce sont vous et moi, nous toutes. (*Longs applaudissements.*)

Notre mère se meurt, pleurons ! Par notre incurie, nous l'avons laissée arriver jusqu'à l'agouie, pleurons !... Mais surtout, levons-nous !... Plus de repos, plus d'égoïsme, plus d'illusions !

Ah ! Mesdames, le salut de la France avant tout et coûte que coûte. (*Salve d'applaudissements.*)

Voilà le sentiment qui vous pousse à venir de partout pour entendre parler du remède qui vous rendra votre belle France chrétienne que vous aimez tant !

Le médecin unique, que vous avez trouvé enfin, c'est Dieu ! (*Vifs applaudissements.*) Ecoutez-le ! Le remède qu'il nous prescrit, c'est l'énergie ! Point de terreurs vaines. Point d'accablement sous le joug infâme qui voudrait nous faire courber ! (*Applaudissements.*)

Notre grand avantage pour la lutte qui commence, c'est que nous n'avons pas fait notre droit, que nous ne savons rien des chinoiseries parlementaires et des soi-disant prudences humaines. Nous avons toutes dans le cœur un code écrit de la main même de Dieu : le code de la justice et de la liberté ! (*Salve d'applaudissements.*)

D'abominables sectaires, dans une heure de démente, ont rêvé d'étouffer les derniers battements du cœur de la France en arrachant la foi à nos petits enfants. Mais nous ne voulons pas ; nous ne voudrons jamais ! Jamais, mères, nous ne pourrions nous résigner à voir corrompre nos enfants ! Le christianisme a fait de nous des femmes libres ! Libres nous voulons demeurer. (*Longue ovation.*)

Les Loges aujourd'hui s'attaquent aux âmes des enfants, mais aussi et surtout elles s'attaquent aux âmes des femmes ; elles savent qu'elles n'auront pas détruit la divine influence de la mère et de l'épouse au foyer familial. Montrons-leur donc, debout et en rangs bien serrés, une armée nouvelle dont ils ne soupçonnent pas la force : l'armée des mères. (*Salves d'applaudissements.*)

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1816

(Suite.)

Le Gouvernement, pour la sûreté de ses convois, très exposés à être interceptés par les ennemis pendant la dernière guerre, dans toute la partie du fleuve qui s'étend de Kingston à Cornwall, et qui est de plus de 100 milles, s'occupa, pendant quelque temps, du projet de faire passer les transports par le Lac des Deux Montagnes et de les conduire dans la Grande Rivière, jusqu'à celle du Rideau, pour retomber sur le fleuve, à Cananoqui ; ce projet ne requérait que peu de travaux pour établir une communication facile entre le Rideau et le Cananoqui, comme on l'a depuis vérifié par des observations très exactes, et aurait vraisemblablement été effectué, si la guerre eût duré une année ou deux de plus ; car on doit attribuer à une protection toute particulière de la Providence, qu'une si grande quantité de voitures d'hiver et d'été, de provisions de bouche, d'artillerie, de marine etc., souvent mal ou nullement escortées, aient pu, pendant près de trois ans, décrire impunément sur le bord du fleuve, un si long espace de chemin, et cela dans des endroits où l'ennemi avait mille moyens de tendre des embuscades, sans que l'on sache qu'il ait été enlevé autre chose qu'un convoi de 15 bateaux dans l'été de 1813.

Au reste, la communication désirée par les Rivières Rideau et Cananoqui, du fleuve à la Grande Rivière, va devenir plus facile par la colonie qui s'y établit en ce moment. Car le Gouvernement, en ordonnant la réforme des régiments du Glengary, des « Canadian Fencibles, » des Voltigeurs Canadiens, de Watteville et de Meuron, vient de leur assigner des terres à prendre à leur choix, ou sur la Rivière de Saint-François, district des Trois-Rivières, ou sur la Rivière Rideau : 100 acres aux simples soldats, 200 aux sergents, 500 aux enseignes, 600 aux lieutenants, 800 aux capitaines, 1000 aux majors, 12 à 15,000, aux colonels. Celles de ces troupes qui se trouvent dans le Haut-Canada, préfèrent la Rivière Rideau, comme plus à leur proximité, que celle de Saint-François, et la plupart de

ces soldats réformés et une partie de leurs officiers étant catholiques, voilà une nouvelle mission à établir, un nouveau champ qui s'offre au zèle des ecclésiastiques du diocèse de Québec.

Nous avions porté la voile une partie du dimanche et la nuit suivante tout entière, mais ce vent favorable, quoique faible, tomba tout à fait vers le matin, et lorsque nous laissâmes la maison de Downs, (l'auberge de Cananoqui ci-dessus mentionnée,) il s'éleva un vent debout qui donna beaucoup à faire aux bateliers pour atteindre Kingston, vers 5 heures du soir.

Cette place ne saurait être aperçue de loin par les petites voitures qui s'éloignent peu de la côte. Nous ne vîmes qu'en la dédoublant, la Pointe-Henry, qui porte la forteresse. Retranchements, terrasses, tours de pierre, grosse artillerie, murailles, pont-levis: rien n'a été négligé pour rendre cette place imprenable. Elle peut commander tous les alentours. Le Haut-Canada n'offre aucune forteresse qui puisse le disputer à celle-là.

Après la Pointe-Henry, on traverse une baie qui découvre la Pointe-Frédéric. Celle-ci est proprement le dépôt de la Marine, et est séparée de la ville par une seconde baie plus large et plus longue que la première, et qui forme un excellent port. Là, sont réunis deux vaisseaux destinés à porter, chacun 120 pièces de canon, demeurés en chantier, depuis la fin de la guerre, puis, trois autres à flot, mais démâtés, désarmés et couverts de toits, savoir: le Saint-Laurent, de 112 pièces, le Régent et le Charlewell, moins considérables. Trois autres seulement sont en commission, savoir: une goëlette, un brig, et un navire nommé ci-devant le Wolf, aujourd'hui le Montréal.

Le gouvernement a senti la nécessité d'avoir ici un établissement de marine royale, sur un pied respectable. Kingston en doit être le chef-lieu, et donner des ordres sur tous les lacs. On y attend Sir Robert Hall, envoyé par les lords de l'Amirauté, pour être en même temps, commodore et commissaire. Le dock-yard, encore tout nouveau, n'approche pas de la perfection de celui de Halifax, si remarquable par l'ordre et la propreté qui y règnent; mais il sera beaucoup plus vaste, si l'on en juge par le terrain qui y est destiné, comprenant tout l'espace qui se trouve entre la Pointe-Henry et la ville.

Dans les chantiers de la marine sont employés bon nombre

de catholiques plus occupés de gagner de l'argent que d'opérer leur salut. Les jours d'abstinence, les jeûnes, les fêtes d'obligation, sont des pratiques qui leur semblent étrangères. Ils s'étaient même accoutumés, pendant la dernière guerre, à ne pas plus tenir compte du dimanche que des autres jours. Ils ont cessé, il est vrai, de travailler, ce jour-là, mais la plupart le passent dans la crapule et le libertinage le plus scandaleux.

La ville, prise à part des deux Pointes Henry et Frédéric, bornée d'un côté par le fleuve, et de l'autre par une haute palissade, est de forme circulaire et peut avoir un demi-mille de tour. Les rues en sont larges, mais quelquefois interrompues par des culs-de-sac, ce qui leur fait perdre de leur mérite. La partie la plus voisine de la Pointe-Frédéric est occupée par des casernes sises à l'endroit même où existait autrefois le Fort Frontenac ou Katarakoui, dont on a peine à trouver les vestiges. La palissade est fortifiée de six à sept *block-houses* placées d'espace en espace, du côté de la campagne, et chaque *block-house* est soutenue par une batterie de deux ou trois canons.

Dans l'état d'accroissement où est la ville de Kingston, il serait difficile de dire quelle en est la population. De quelque côté que vous jetiez les yeux, vous voyez des maisons s'élever, soit en bois, soit en pierre. Le nombre des catholiques y est de 75 familles, dont 55 canadiennes, amassées de toutes les parties de la basse province. On sait que les habitants qui quittent un pays où l'industrie trouve des ressources, pour s'établir ailleurs, ne sont pas ordinairement ce qu'il y a de plus vertueux et de plus recommandable. Ce n'est donc pas faire injure aux Canadiens de Kingston que de les supposer vicieux, et par conséquent indifférents à leur religion et aux devoirs qu'elle leur impose. Que faudrait-il à des gens ainsi préparés pour les séduire et les tourner du côté des protestants qui dominent dans cette ville et y ont, depuis longtemps, un ministre et une église ? Déjà plusieurs catholiques s'y rendaient sans façon, se mariaient devant ce ministre, lui portaient leurs enfants à baptiser etc. Le dernier évêque de Québec avait essayé d'y établir un missionnaire, mais ses louables vues avaient été déjouées, et le missionnaire retiré contre son avis et avec beaucoup d'inconvénient pour la religion de cette partie de son troupeau.

Heureusement M. Alexandre Macdonell, nommé, en 1807, vicaire général de cette Province, a pris à cœur cet établissement, n'a épargné ni soins, ni voyages, ni fatigues, ni sollicitations, pour lui donner une existence. Il a obtenu du Gouvernement la concession d'un emplacement sur lequel il a fait construire en pierre une église de 57 pieds de long sur 32 de large. Cette église n'était pas encore achevée, lorsque le Gouvernement s'en empara pendant la guerre Américaine, pour en faire l'hôpital des troupes, et ce ne fut que plusieurs mois après la paix faite, qu'elle fut restituée. Aussitôt M. Macdonell s'occupa de la faire réparer et achever ; il alla sur les lieux, l'été dernier, engagea les fidèles de l'endroit dans une souscription destinée à faire venir un prêtre et à le défrayer, fit, dans l'automne, le voyage de Québec, pour en conférer avec l'évêque diocésain, et obtint de lui que M. Périnault, ci-devant curé de la Visitation, île de Montréal, fût chargé de la desserte de la nouvelle église. Celui-ci accepta, avec une promptitude qui fait bien son éloge, mais ne manqua pas de gens qui cherchèrent à l'en détourner. « Pourquoi aller si loin, s'exposer à tant de fatigues, pour des gens qui n'en tireront aucun profit ? N'y a-t-il pas des âmes à sauver dans les paroisses de l'intérieur ? Est-il juste de leur préférer des poignées de mauvais chrétiens ? »

On pourrait répondre de plusieurs manières à ces méchantes objections : 1° Il faut s'en rapporter au jugement de l'évêque, qui est censé avoir l'esprit de Dieu, et des grâces d'état pour le gouvernement de son diocèse. Si ses démérites personnels le rendent indigne des lumières nécessaires pour bien administrer, du moins la présomption est en sa faveur, et la charité ne permet pas de croire qu'il en soit entièrement dépourvu. 2° Nul ne sait mieux que le père de famille dans quelle partie du champ doivent principalement être employés les ouvriers. 3° Les brebis écartées doivent attirer la vigilance particulière du premier pasteur. 4° Il n'est pas seulement obligé de paître ses brebis, mais encore de les défendre des morsures des loups. Or, celles qui vivent au milieu des hérétiques, seraient bientôt dévorées, si l'on ne prenait soin de les défendre. 5° Les fidèles de l'intérieur du diocèse n'ont que des besoins ordinaires. Des prêtres voisins peuvent, dans la nécessité, aller au secours de ceux qui manqueraient de pasteur. Il n'en

est pas ainsi des frontières ; les catholiques y sont exposés aux dangers de la séduction, et pour la foi et pour les mœurs, et n'ont pas à qui s'adresser, même dans le danger de mort.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier l'attention de l'évêque de Québec à procurer des prêtres aux missions les plus distantes, préférablement à de petites cures de l'intérieur, qui leur offriraient plus de douceurs et d'agrémens pour eux et moins d'utilité pour les peuples.

Bien convaincu de ces raisons, M. Périnault résista à tous les efforts qui furent faits pour mettre son obéissance en défaut, et se rendit, en janvier dernier, à son nouveau poste, où il goûte, à travers les fonctions d'un ministère assez épineux, les consolations d'un prêtre qui est *dans sa place*, parce qu'il est dans celle que la volonté de Dieu lui a assignée.

La visite épiscopale ne pouvant se faire régulièrement dans une paroisse naissante, où elle n'avait été précédée d'aucun mandement, faute de pouvoir déterminer à pareille date si elle aurait lieu, cette pauvre église n'ayant d'ailleurs ni clergé, ni ornemens, ni sacristie, et le curé demeurant à plusieurs arpents de là dans une maison de louage, l'évêque prit le parti d'y donner, le matin, à l'issue de la basse messe, et le soir, après la prière, telle qu'elle se fait vers le soleil couché dans les missions sauvages, ou en carême, dans les paroisses, une instruction familière au peu de fidèles qui s'y réunirent. Ces exercices commencèrent le mardi soir, lendemain de son arrivée, et furent continuées pendant huit jours. Les catholiques les suivirent avec beaucoup plus d'assiduité qu'on n'aurait dû l'attendre de leur froideur et de leur indifférence. Bon nombre se confessèrent, plusieurs furent admis à la sainte communion dont ils étaient éloignés depuis longues années. Enfin vingt-six reçurent la confirmation.

1^{er} juin. Le jour de la Pentecôte arriva ; l'évêque le choisit pour faire la dédicace de l'église, qui n'avait pas encore été bénie. Il la mit sous l'invocation de saint Isidore de Séville, annonça la parole de Dieu en anglais, fit élire, en sa présence, les trois marguilliers, et leur donna des règles pour l'administration future de leur fabrique, conjointement avec le missionnaire, dont il établit le revenu sur la rente des bancs non encore construits, et sur des droits casuels plus forts que dans les

autres paroisses du diocèse, celle-ci n'ayant nulle dime ni espérance d'en avoir. Il régla aussi la manière de faire les sépultures dans le cimetière qui est à une longue distance de l'église, et où il n'est pas possible de porter les corps en procession. Enfin, il fut convenu que les paroissiens s'occuperaient au plus tôt de la construction d'une maison curiale à la proximité de l'église, sur un emplacement offert pour cette fin, à des termes modérés, pour M. le grand vicaire, auquel il appartient.

5 juin. Les fêtes de la Pentecôte passées, l'évêque de Québec était prêt, avec sa suite, à partir pour Niagara. Mais à la recommandation de Sir Gordon Drummond, c'était la Marine Royale qui devait le transporter sur les lacs, et le commandant de la marine, à Kingston, attendait le navire le *Montréal*, qui était allé au Fort George chercher des troupes, comme préférable, pour le transporter, à ceux qui étaient dans le Havre.

Tandis que la pieuse bande s'affligeait d'un délai sur lequel elle n'avait pas calculé, il arriva un de ces accidents qui servent à prouver que la Providence veille sur nous, lors même qu'elle semble nous contrarier.

Le mercredi de cette semaine, il y eut sur les cinq heures du soir, un de ces coups de vent extraordinaires que nous appelons *tourbillons* ou *sorcieres* et que les Anglais nomment *squalls*, qui souleva les flots avec tant de force et de célérité, qu'une chaloupe chargée de sable, et sur le point d'arriver à la ville, tourna sous voile, malgré les efforts des quatre hommes qui la conduisaient, dont trois périrent, submergés par les flots. L'un d'entre eux était catholique, du petit nombre de ceux qui avaient communié, cette année, à Pâques. Il était frère du seul qui se sauva sur les quatre. Le *Montréal* était alors en plein lac, toutes ses voiles dehors. Il éprouva une terrible secousse, et ne dut son salut qu'à la vitesse avec laquelle son excellent équipage amena toutes les voiles en moins de trois minutes. C'est ce que rapportèrent, le lendemain, les passagers en arrivant à Kingston. Quel danger n'auraient pas couru ceux qui se seraient trouvés au large dans le même moment, sur quelque bâtiment plus léger, peut-être moins bien gréé, et assurément pourvu d'officiers et de matelots inférieurs à ceux-là !

Il semble qu'à 130 lieues au sud-ouest de Québec (car il n'y a pas moins de là à Kingston,) on devrait, le 6 juin, se trouver

en plein été. Mais le printemps de cette année a été si excessivement tardif, que ce jour-là même, il y faisait très froid et (ce qui doit étonner davantage) qu'il y tomba de la neige dans la matinée, preuve qu'il ne fallait pas s'étonner qu'il en fût tombé à Québec, le 20 mai de l'année précédente, ce qui était sans exemple jusqu'alors.

Les capitaines Owen, Bornguard et Otty, de la Marine Royale, vinrent, le jour même, annoncer en cérémonie à l'évêque de Québec, que le *Montréal* serait prêt à le prendre avec sa suite, et à faire voile, le dimanche suivant. Les mariniers ne font pas scrupule de partir ce jour-là, au risque de le profaner, tandis qu'ils s'abstiennent scrupuleusement de faire voile le vendredi. Les passagers qu'il s'agissait de prendre, raisonnant sur d'autres principes, leur firent entendre qu'il valait mieux remettre le départ au lundi matin.

9 juin. Ce délai procura à l'évêque la consolation de célébrer la fête de la Sainte Trinité dans l'église de Saint-Isidore, et d'y prêcher encore une fois, dans les deux langues. Après quoi, on ne songea plus qu'à partir.

M. Périnault voulut être du voyage ; il désirait saluer le Gouverneur de la Province, qu'il n'avait pas encore vu, et dont la résidence est à York, ville capitale. Un autre désir l'affectait davantage : c'était de voir la fameuse chute Niagara. Il s'embarqua donc, le lundi, avec l'évêque et MM. Kelly et Gauvreau et Joseph, laissant le soin de son troupeau à l'abbé Delamothe, ci-devant aumônier du régiment de Watteville et demeurant encore à Kingston.

D'autres curieux voulaient voir la même chute, ce qui nous procura la compagnie additionnelle de deux officiers, deux dames, deux domestiques et deux enfants, dont les crialleries de nuit et de jour troublèrent un peu l'agrément du voyage, sans compter que ces passagers retardèrent le départ de plus de deux heures, par les délais qu'il mirent à gagner le bord.

A cela près, l'évêque et ses compagnons eurent dans ce vaisseau tout ce qu'ils pouvaient attendre de respects et d'égards de la part de l'équipage et des officiers, mais principalement du capitaine Otty, jeune homme modeste, prévenant, attentif au-delà de ce qu'on peut exprimer.

10 juin. On leva l'ancre vers 10 heures du matin, par un

petit vent alisé qui se soutint jusqu'au lendemain, et nous fit faire une assez bonne route. Le premier soir, le capitaine Otty déclara à l'évêque qu'il lui avait destiné son cabinet et qu'il exigeait qu'il s'y logeât pour la nuit, ajoutant que pour lui, il saurait bien où se placer. Il insista, nonobstant les refus du prélat, qui n'étaient pas très sincères, mais qui étaient raisonnables, parce qu'il savait combien il est rare qu'un capitaine de vaisseau se déplace, surtout dans la Marine Royale. La grande chambre fut divisée par des rideaux de flanelle épaisse, en trois parties : la première était occupée par les deux dames, avec leurs enfants ; la seconde, par les deux officiers ; et la troisième, par MM. Périnault, Kelly et Gauvreau. Le cabinet laissé à l'évêque était assez grand pour que Joseph y trouvât sa place sur un coin du plancher.

12 juin. Le mercredi, capitaine Otty ayant en vue la ville d'York, que ses passagers désiraient visiter, y dirigea le vaisseau et débarqua avec eux, vers midi. L'évêque seul demeura à bord, parce qu'il apprit que le gouverneur était absent, et qu'il ne désirait descendre que pour lui rendre visite.

Tout le monde convint que cette ville, du reste assez centrale pour la Province, est peu avantageusement située, et que le petit fort construit pour la protéger ne saurait la préserver des attaques de l'ennemi auxquelles cette place est en proie. Elle en a fait une assez funeste expérience dans la dernière guerre, où, deux fois, elle a été prise par une poignée d'Américains et pillée, au grand préjudice du gouvernement et des particuliers. Ni sa position, ni son port ne donnent lieu d'espérer qu'on puisse la rendre respectable sous le rapport militaire. Aussi fut-elle menacée, il y a peu de mois, d'être dépouillée de la prérogative de capitale de la Province, en faveur de Kingston. Les représentations des marchands qui y sont établis, ont suspendu, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution de ce projet sur lequel on reviendra encore par la suite.

Il y a dans York quelques familles catholiques en faveur desquelles et dans l'espérance que le nombre en augmentera par la suite, le prévoyant, M. Macdonell s'est fait concéder par la Couronne un emplacement d'un acre ou environ d'étendue, il y a dix ans, pour y pouvoir établir une église au besoin. Il avait pris, dans le même temps, semblable précau-

tion à Kingston, et l'on s'en trouve fort bien aujourd'hui.

Il y a environ douze lieues de la ville d'York à l'extrémité supérieure du Lac Ontario, nommé en Français: la Tête du Lac, et en anglais: Burlington's Bay et Burlington's Heights. De cette baie ou de cette tête du lac, à gagner par terre, la Pointe de Mississagné ou le village de *Newark*, il y a différents ruisseaux, en anglais *creeks*, qui se déchargent dans le lac et ont pris leurs noms du nombre de milles qui les sépare de cette pointe: *Four mile creek*, *Twelve mile creek*, *Twenty mile creek* etc. Au reste, les vaisseaux allant de Kingston au Fort George, ou réciproquement, évitent cette Tête du Lac, à moins que des affaires particulières les y appellent, et traversent droit d'York, à l'entrée de la rivière Niagara, trajet de dix lieues, où l'on fait le sud quart sud-est en montant, et le nord quart nord-est en descendant. Le calme seul peut retarder dans cette traverse; car, pour peu qu'il vente, on est sûr d'en pouvoir profiter; car soit que le vent soit à l'est et vienne du lac, soit qu'il soit à l'ouest et sorte de la baie, on peut toujours s'en servir avantageusement pour faire route, nul autre vent ne soufflant d'ordinaire dans ce parage.

Mais comme la pause faite à York, pour satisfaire la curiosité des passagers, nous avait tenus à l'ancre environ quatre à cinq heures à l'entrée du havre d'York, ce ne fut qu'à soleil couché qu'il fut permis de faire voile, et le vent étant presque tombé, il fallut la nuit entière pour nous conduire à l'entrée de la Rivière de Niagara. C'est le nom que l'on donne à cette partie du fleuve Saint-Laurent qui sépare le Lac Ontario du Lac Erié. Elle peut avoir dix à douze lieues de long. En y entrant, on laisse à main gauche l'ancien fort Français de Niagara, dont les Américains sont devenus maîtres par le traité de 1783. Il est placé sur un petit cap qui s'avance dans le Lac Ontario, autant que la Pointe de Mississagné qu'on trouve sur la droite. Ce fort avait été entouré de murailles par ses anciens possesseurs. Les Américains le reçurent dans l'état où est encore le Fort de Chambly. Mais ils y ont ajouté des retranchements, construit des casernes, déboisé les environs, de manière à lui donner plus d'importance qu'il n'en avait ci-devant. On y travaillait encore lorsque nous y arrivâmes. Beaucoup de bras y étaient occupés à transporter de la terre, avec autant d'activité

qu'on le ferait dans le plus fort de la guerre. Et voilà une différence remarquable entre les Etats-Unis et nous : c'est qu'ils profitent de la paix pour se préparer à une autre guerre, au lieu que nous attendons tranquillement que la guerre soit de nouveau déclarée, pour songer à mettre nos places en état de défense, et que, du moment que la paix est proclamée, tous nos travaux arrêtent et des amas de matériaux très coûteux et très considérables, soit pour les forts, soit pour les vaisseaux, sont souvent dispersés et perdus.

On a reconnu, par exemple dans le cours de la dernière guerre, qu'au Fort Georges, qui est à peu près d'un mille de l'entrée du lac, il serait avantageux d'en substituer un, sur la Pointe de Mississigné, plus directement opposé à celui de Niagara, et d'où les vaisseaux, soit amis, soit ennemis, venant du lac, pourraient être protégés ou battus par notre artillerie. Pour l'entreprendre, il a fallu attendre des ordres du ministère britannique, qui a le défaut de ne pas donner assez de latitude aux commandants qu'il envoie au loin pour défendre ses domaines. Ces ordres sont venus ; on s'est mis en devoir de les exécuter ; une forteresse a été commencée, en ce lieu, sur une superbe échelle. Elle n'était pas au tiers lorsque la paix s'est faite, et voilà des ordres contraires qui obligent d'en suspendre la continuation. On ne reprendra ce projet qu'après la déclaration de la guerre suivante. Et les matériaux amassés à si grands frais, que deviendront-ils dans cet intervalle ? Ils seront dispersés, dilapidés, peut-être employés à toute autre chose, par des particuliers. Il faudra en amasser de nouveaux. Intérim, la guerre sera finie, on la forteresse entre les mains de l'ennemi, avant d'avoir pu être achevée.

Cette Pointe de Mississigné est séparée du Fort Georges par les ruines du village de Newark qui, avant la dernière guerre, était dans un état progressif et contenait plusieurs centaines d'habitants. Il était remarquable, non seulement par le nombre et l'élégance de ses édifices, mais par autant de vergers qu'il y avait de maisons. Un ingénieur employé au Fort Georges jugea à propos de faire ordonner la destruction de tous ces vergers, comme pouvant favoriser l'ennemi dans l'approche de la place. En conséquence, arbres et clôtures, tout fut rasé. Il ne resta debout que les maisons, et ce ne fut pas pour

longtemps. Car, les Américains, bientôt après, vinrent à leur tour, et les brûlèrent toutes, sans aucune provocation de la part des habitants paisibles, lesquels, se trouvant incapables de défendre leurs propriétés contre un parti considérable, traversé inopinément de leur côté, n'eurent d'autre parti à prendre que de s'enfuir, demi-nus, avec leurs familles et de gagner le bois. Les Américains rougissent aujourd'hui de cet incendie qu'ils appellent brigandage et qui entraîna, par représailles, la destruction de leur village de *Black Rock* et de *Buffalo*. Ils en accusent le général Brown qui commandait ce parti incendiaire, mais lorsqu'on demande si ce général a été désavoué par leur gouvernement, ils ne savent plus que dire.

Il était 8 heures du matin, lorsque le *Montréal* jeta l'ancre au devant de ce village. L'évêque de Québec et sa suite et leur bagage furent immédiatement mis à terre. Le capitaine Otty, soutenant son caractère d'honnêteté et de prévenance, demanda à l'évêque en quel temps il fallait le venir prendre, à la même place, pour le reconduire à Kingston. Il fit plus ; car il descendit lui-même à terre pour savoir si les ordres du commandant de la Marine étaient parvenus aux officiers de l'autre lac, et s'il y avait un vaisseau rendu au Fort Erié, pour conduire le prélat à Amherstburg. N'apprenant rien de satisfaisant à ce sujet, il vint lui-même en témoigner son affliction à ses passagers retirés dans l'hôtellerie du nommé *Rogers*, la seule qu'il soit possible de trouver dans Newark, qui se rétablit grand train, mais où il n'y a encore que peu de maisons habitables, au milieu des décombres des anciennes. Celle même où nous logeâmes n'était pas finie, quoique déjà occupée depuis plusieurs mois. On y trouvait, dans tous les coins, des ouvriers dont les coups de marteaux n'en rendaient pas le séjour fort agréable.



« Vous vous plaignez d'être boiteux, disait Epictète ; vous murmurez contre la Providence, parce que votre pied est difforme. Lequel est le plus raisonnable, ou que la Providence soit soumise à votre pied, ou que votre pied soit soumis à la Providence ? »